

Paris, le 18 décembre 2014

Le Directeur Général des Finances Publiques

à

Mmes et MM. les Délégués du Directeur Général
Mmes et MM. les Directeurs régionaux et
départementaux des Finances publiques
Mmes et MM. les Directeurs des directions et services
à compétence nationale ou spécialisés

Affaire suivie par

claudine.cuménal@dgfip.finances.gouv.fr

☎ 01 53 18 07 54

catherine.grangier@dgfip.finances.gouv.fr

☎ 01 53 18 01 09

Référence : RH-2A/2014//12/7454

Circulaire

Instruction

Note de service

Objet : Appel à candidatures destiné à pourvoir les emplois de catégorie B pour la Direction nationale d'enquêtes fiscales (DNEF),

Service(s) concerné(s) : Services des Ressources humaines

Calendrier : 18 Décembre 2014- 21 janvier 2015

Résumé :

L'administration élaborera prochainement les mouvements de mutation pour l'année 2015.

La présente note a pour objet de pourvoir les emplois des brigades interrégionales d'intervention (BII) de la Direction Nationale d'Enquêtes Fiscales, susceptibles de se libérer au 1er septembre 2015 lors de ces mouvements et qui présentent des sujétions ou requièrent de la part des agents des qualités et aptitudes particulières.

Cet appel à candidatures est ouvert aux contrôleurs titulaires ainsi qu'aux agents B en première affectation (stagiaires quelle que soit la dominante et agents promus au titre de la liste d'aptitude ou du concours interne spécial).

Tous les agents désirant rejoindre l'un de ces emplois doivent participer à cet appel à candidatures, y compris ceux qui occupent actuellement un emploi au sein de la DNEF et qui souhaitent rejoindre une BII.

La **date limite** de réception des candidatures à la direction actuelle du candidat est fixée au 21 janvier 2015 pour les titulaires et au 2 février 2015 pour les stagiaires en cours de scolarités à l'ENFIP.

A. PRESENTATION GENERALE DU DISPOSITIF

1. Généralités

S'agissant de postes à profil, les affectations seront prononcées après examen des dossiers individuels des agents ayant répondu au présent appel à candidatures et consultation de la DNEF.

Il est précisé que les demandes liées ou conservatoires peuvent être souscrites dans le cadre de cet appel à candidatures.

2. Participation à plusieurs appels à candidatures et au mouvement général de mutation

Les agents peuvent participer parallèlement au mouvement général de mutation pour solliciter **d'autres postes**. Les différentes demandes éventuellement souscrites seront priorisées de la manière suivante :

1. appel à candidatures pour des emplois dans les services centraux, les équipes des délégués interrégionaux, les emplois administratifs de l'Ecole Nationale des Finances Publiques (ENFIP), et les DCM ;
2. appel à candidatures pour la DNEF ;
3. mouvement général de mutation.

Ainsi, si un agent voit sa candidature retenue au titre de l'appel à candidatures pour la DNEF, sa demande de participation au mouvement général sera considérée comme caduque.

B. EMPLOIS PROPOSES ET APTITUDES REQUISES

Les emplois de catégorie B des brigades d'investigation interrégionales de la DNEF présentent des sujétions ou requièrent de la part des agents des qualités et aptitudes particulières dans des domaines complexes de la fiscalité. Ils nécessitent parfois une spécialisation en adéquation avec le tissu fiscal.

C. MODALITES PRATIQUES

Les demandes des contrôleurs titulaires et stagiaires seront formulées dans AGORA « Vœux » en accédant au code mouvement « Appel à candidatures CAT B ».

Les dossiers de candidature déposés par les **contrôleurs titulaires** comporteront :

- la fiche de vœux AGORA ;
- le curriculum vitae ;
- l'avis motivé du directeur ou du chef de bureau (imprimé 75-T – AVIS) ;
- les 3 derniers compte-rendus d'évaluation professionnelle.

Les dossiers de candidature déposés par les **contrôleurs stagiaires** comporteront :

- la fiche de vœux AGORA ;
- le curriculum vitae ;
- l'avis établi par les établissements de formation de l'ENFIP (imprimé 75-T - AVIS).

L'imprimé 75-T- AVIS est disponible en ligne sous NAUSICAA - Les agents/Ressources humaines-Statuts et Carrières – Mutation et affectation - Annexe à l'appel à candidatures Cat B.

* * *

Les collaborateurs du bureau RH-2A sont à la disposition **des services de ressources humaines des directions** pour toute question ou difficulté concernant ce dispositif :

Contacts au bureau RH-2A:

- ◆ Claudine CUMENAL, inspectrice divisionnaire- ☎ 01.53.18.07.54
- ◆ Catherine GRANGIER, inspectrice - ☎ 01.53.18.01.09

Pour le Directeur général des finances publiques,
L'administrateur des finances publiques,
Chef du bureau

signé

Emmanuel GAILLARDON